

## Premiers éléments suite aux déclarations du Président de la République

Hier dans son allocution, le Président de la République a indiqué qu'Ecoles, Collèges, Lycées resteraient ouverts, sans citer de formations spécifiques mais en ajoutant dans le cadre d'un protocole sanitaire renforcé qui sera détaillé ce jeudi.

Il a également indiqué que les cours pour les universités et autres établissements supérieurs passeraient en distanciel.

A priori les classes d'enseignement supérieur de lycée (BTS, CPGE, MC, FCL, DCG, DECESF, DNMADE) relèveront des mesures concernant les lycées. En revanche, concernant les formations supérieures ne relevant pas des lycées (licences, licences Pro, Titres RNCP supérieurs) il semble prudent d'envisager le passage en distanciel, d'autant que les mesures seront applicables dès demain vendredi.

On pourra noter que rien n'a été dit concernant les Centres de Formation. (CFA, CFC...)

C'est au Premier Ministre que revient la charge de détailler la mise en œuvre des mesures dans un décret qui sera présenté à l'occasion d'une conférence de Presse en fin d'après-midi. Nous devrions donc en savoir plus ce soir et nous ne manquerons de revenir vers vous dès que nous disposerons d'informations complémentaires.